



Département de
l'Isère

Arrondissement de
la Tour du Pin

Commune de
BRANGUES

Liste des délibérations du Conseil Municipal SEANCE du 5 septembre 2022

L'an deux mil vingt-deux

Et le 5 septembre à 19 heures,

Date de la convocation :

29/08/2022

Nombre de Conseillers : 15

Présents : 9

Votants : 12

Procurations : 3

les membres du Conseil Municipal de la commune de Brangues régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Sous la présidence de Sylvain GRANGER, Maire

Présents :

Sylvain GRANGER, Corrine PERRET, Germaine BUYRET, Laura ESCOBAR, Robert PYOT, Alix LARCHEY, Lucien MORALES-HERNANDEZ, Eric MICHOU, Daniel REVELLO,

Absents excusés : Mallaury SOTTIZON, Roland BIGAT, Stéphane DUCARRE, Sandrine BOURGEY, Aurélie MASSE, Coralie DA COSTA.

de Mallaury SOTTIZON à Corrine PERRET, Sandrine BOURGEY à Laura ESCOBAR et Coralie DA COSTA à Sylvain GRANGER.

Madame Corrine PERRET est désignée secrétaire de séance à l'unanimité assistée de Monsieur Daniel REVELLO.

- ✦ Réévaluation du loyer mensuel de l'appartement sis 4 place Paul Claudel à 480 € + 10 € charges

Adopté à l'unanimité

- ✦ Demande de subvention DETR pour la réparation d'une voirie : Route de Tours pour un montant 5386 €

Adopté à l'unanimité

- ✦ Création de 2 postes non permanents au service périscolaire à compter du 5 septembre 2022

Adopté à l'unanimité

- ✦ Mise en place de la charte du télétravail au service administratif à la suite de l'avis du Centre de Gestion de la Fonction Publique de l'Isère

Adopté à l'unanimité



✦ Adhésion au groupement de commandes de la CCBD pour les fournitures administratives et de papier de reprographie
Adopté à l'unanimité

✦ Désignation d'un référent Terre de Jeux 2024 représentant la commune au sein du groupe de travail intercommunal
A l'unanimité, le Conseil décide de reporter cette décision, dans l'attente de renseignements à apporter concernant l'obligation de nommer un élu

✦ Relevé des décisions prises depuis le 4 juillet 2022
Adopté à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, le maire clôture la séance à 22h10.

Liste affichée le 12 septembre 2022

Délibérations mises à disposition du public le 12 septembre 2022



Le Maire,

Sylvain GRANGER